



Gerante de societe en tns pour la famille

Par **liloulou1**, le **02/06/2009** à **18:57**

bonjour

je cherche des renseignements sur une creation d'entreprise sarl.

je vais essayer d'expliquer rapidement mon cas:

mon beau frere veut créer une entreprise de video surveillance, mais suite a des devoirs avec son ancienne societe il ne peut plus etre le gerant (il avait un associé qui n'a pas assuré au niveau des declarations a faire).

il me demande donc de mettre la societe a mon nom.

je ne m'occuperais que de la paperasserie (gratuitement).

mon souci est que je suis en congé parentale et que pour la caf je ne dois pas travailler.

donc mon beau frere me dit que je peux etre travailleur non salarié.

donc mes questions sont:

--quels risques j'encours par rapport a mes allocations de la caf ?

-- si la societe coule quels sont les risques pour moi ?

merci pour vos reponses